****

**Pour diffusion immédiate**

**COMMUNIQUÉ :** Le soutien à domicile : aussi pour les personnes en situation de handicap

**Montréal, le 25 mai 2017** – L’Association du Québec pour l’intégration sociale (AQIS), l’Alliance québécoise des regroupements régionaux pour l’intégration des personnes handicapées (AQRIPH) et la Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) accueillent favorablement la tenue, par le ministère de la Santé et des Services sociaux, d’un forum sur les services de soutien à domicile à Montréal les 25 et 26 mai. Nos organismes ont toutefois déploré auprès du Ministre Barrette le fait que le forum soit axé sur les services aux personnes aînées, écartant complètement les personnes en situation de handicap.

Le soutien à domicile revêt une importance capitale pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles et leurs proches, car il leur permet d’étudier, de travailler, de recevoir des soins et des services et de participer socialement tout en demeurant dans le domicile de leur choix.

Dans le cadre de ce forum, les PDG des CISSS et des CIUSSS du Québec, de même que le Ministre Barrette, seront appelés à prendre des engagements fermes en faveur du soutien à domicile. En ce qui concerne les personnes en situation de handicap, ces engagements devraient comprendre :

* La bonification du budget alloué aux services de soutien à domicile pour les personnes en situation de handicap;
* Le rehaussement des montants jusqu’à concurrence desquels les services de soutien à domicile sont préférés à l’hébergement en CHSLD ou autre ressource;
* L’application de tous les aspects de la politique *Chez soi, le premier choix*;
* Une évaluation et un portrait des besoins réels des personnes en situation de handicap et non une évaluation conditionnée par des impératifs de gestion.

Face à l’absence de préoccupations spécifiques aux personnes que nous représentons au sein du présent forum, nous espérons que le ministère ira de l’avant avec la mise en place d’un chantier spécifique sur les services de soutien à domicile aux personnes en situation de handicap.

Rappelons que plus de 280 000 personnes ayant des limitations ont des besoins non comblés en matière de soutien à domicile. De ce nombre, près de la moitié est âgée entre 15 et 64 ans.

-30-

Sources :

AQIS – Anik Larose – [alarose@deficienceintellectuelle.org](mailto:alarose@deficienceintellectuelle.org) – 514-725-7245, poste28

AQRIPH – Isabelle Tremblay – [aqriph@videotron.ca](mailto:aqriph@videotron.ca) – 418-694-0736

COPHAN - Audrey-Anne Trudel - [audrey.trudel@cophan.org](mailto:audrey.trudel@cophan.org) - 514-284-0155, poste 25.